

Prévenir les risques psychosociaux (RPS) en entreprise

Gestion des ressources humaines QSE - Santé et sécurité au travail
Management - Gestion de projets - 2026

En résumé

Maîtrisez les fondements de la QVCT et la prévention des risques psychosociaux afin d'améliorer la productivité, réduire l'absentéisme, et favoriser un environnement de travail sain et motivant.

Objectifs :

Identifier les facteurs de risques psychosociaux dans son environnement professionnel.
Reconnaître les signes d'alerte individuels et collectifs au sein de son équipe.
Agir de manière préventive en mobilisant les leviers de sa démarche QVCT.
Intégrer la prévention des RPS dans sa pratique managériale au quotidien.
Contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'actions adapté à son service ou sa structure.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Cadre de santé, responsable des ressources humaines, responsable QSE, chargé de mission QVT ou toute personne amenée à piloter ou suivre une démarche de QVCT en entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans la prévention, la santé, et la sécurité en milieu professionnel.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1 155 €

Net de taxe par personne

P4 DEMQVT 19-E24



3 jours, soit 21 heures



Formation avec
mobile learning
intégré

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 18 mai 2026, mar 19 mai 2026, mer 20 mai 2026
- mer 02 déc 2026, jeu 03 déc 2026, ven 04 déc 2026



1. Cadre général et enjeux

Définition des risques psychosociaux : stress, épuisement professionnel, harcèlement, conflits...

Causes des RPS : facteurs organisationnels, relationnels et individuels.

Enjeux humains, juridiques et économiques de la prévention.

Cadre légal : code du travail, DUERP, responsabilité de l'employeur.

2. Facteurs de risques psychosociaux

Identification des axes d'amélioration prioritaires en termes de QVCT.

Définition des objectifs spécifiques et mesurables.

Choix des actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Allocation des ressources nécessaires et établissement d'un échéancier.

3. Signaux d'alerte et diagnostic

Identification des signaux faibles et forts (comportementaux, émotionnels, collectifs).

Impacts sur la santé, la performance et la cohésion des équipes.

Principaux indicateurs internes : absentéisme, turnover, climat social.

Outils de diagnostic et d'analyse à disposition des managers et RH.

4. QVCT comme levier de prévention

Définition de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Différence entre prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Identification des leviers d'action : reconnaissance, autonomie, participation, équilibre vie professionnelle/personnelle.

Articulation entre QVCT, bien-être au travail et performance.

5. Construire une démarche de prévention

Étapes pour élaborer un plan d'actions en prévention des RPS.

Articulation avec le document unique, le CSE, le service de santé au travail.

Identification des ressources internes et externes mobilisables.

Éléments de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue.

Identification et prévention des RPS

Évaluation des risques psychosociaux.

Transmission de l'information en interne.

Utilisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Suivi des plans d'action au quotidien.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Afin de faciliter l'ancrage des connaissances et des compétences par les stagiaires, le formateur préconisera des modalités pédagogiques actives. Une base théorique sera abordée afin d'apporter les connaissances théoriques nécessaires au développement de compétences. Lors de ces temps théoriques la participation des stagiaires sera favorisée au cours d'échanges d'expériences, d'apports de définition, d'apports d'éléments de connaissances préalables et de temps de réflexion collectifs sur les notions abordées.

Des exercices pratiques en individuel ou en groupe seront réalisés. Ces temps d'exercices donneront lieu à des temps d'échanges et de débats sur les réponses proposées.

Cette formation est accompagnée d'un module de mobile-learning gamifié accessible en ligne pendant 2 mois.

L'objectif du mobile-learning est de compléter la formation en face à face ou à distance via des activités courtes, ludiques et engageantes depuis un smartphone, une tablette ou un pc où vous voulez et quand vous voulez.

L'assimilation des notions est favorisée par un format court, répété et surtout gamifié, sur une période de temps déterminée. Cette gamification est particulièrement efficace pour favoriser l'apprentissage. C'est l'ancrage mémoriel assuré.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

